



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Identification de la préparation	C6602A
Utilisation de la substance/préparation	Impression jet d'encre
N° version	03
Date de révision	15-Sept-2010
N° CAS	Mélange
Identification de la société	Hewlett Packard Belgium B.V.B.A./S.P.R.L Luchtschipstraat 1, Rue de l'Aéronef 1140 Brussel/Bruxelles België/Belgique Téléphone 32 2 729 71 11 Service HP chargé des effets sur la santé (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209 (Ligne directe) 1-503-494-7199 N° d'appel du support client HP (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-474-6836 (Ligne directe) 1-208-323-2551 E-mail: hpcustomer.inquiries@hp.com Numéro téléphonique du centre anti-poison 070 245 245

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Examen d'Urgence Le contact avec les yeux et la peau peut provoquer une irritation.

Effets aigus sur la santé

Contact avec la peau	Les risques potentiels résultent en principe de l'exposition aux composants. <i>Alkyldiol</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation. <i>Food Black 2 acid salt #3</i> Ce produit peut provoquer une réaction allergique de la peau. <i>pyrrolidone-2</i> Le contact avec la peau peut provoquer une irritation.
Contact avec les yeux	<i>Alkyldiol</i> Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation. <i>pyrrolidone-2</i> Le contact avec les yeux peut provoquer une irritation.
Inhalation	<i>Alkyldiol</i> L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires. <i>pyrrolidone-2</i> L'inhalation peut causer une irritation des voies respiratoires.
Ingestion	<i>Ethylène glycol</i> Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des dommages aux reins et au foie. Peut entraîner des troubles du système nerveux central. <i>Food Black 2 acid salt #3</i> Toxique en cas d'ingestion. <i>pyrrolidone-2</i> L'ingestion peut provoquer des nausées, des vomissements et des diarrhées.

Effets potentiels sur la santé

Mode d'exposition	Les risques de surexposition à ce produit s'effectuent par contact avec la peau et les yeux Dans des conditions normales d'utilisation, l'inhalation de vapeur et l'ingestion ne sont pas des voies d'exposition pertinentes. Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière
Effets chroniques sur la santé	Le contact prolongé ou répété avec la peau peut causer une irritation de la peau ou une réaction de sensibilisation allergique cutanée.

Caractère cancérigène Aucun des composants présents dans cette formule à des concentrations égales ou supérieures à 0,1% n'est répertorié par les organismes suivants : UE, MAK, IARC, NTP, ACGIH ou OSHA.

Classification R43
Dangers physiques Non classé comme présentant un risque physique.
Dangers pour la santé Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
Dangers pour l'Environnement Non classé comme présentant un risque pour l'environnement.

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Composants	N° CAS	Pourcentage	No.-CE	Classification
Eau	7732-18-5	< 40	231-791-2	
pyrrolidone-2	616-45-5	< 30	210-483-1	Xi;R36/38
Alkyldiol	Propriétaire	< 7.5	Propriétaire	
Ethylène glycol	107-21-1	< 25	203-473-3	Xn;R22
Food Black 2 acid salt #3	Propriétaire	< 5	Propriétaire	T;R25, R43, R52/53

Commentaires sur la composition Cette cartouche d'encre contient une formule d'encre aqueuse. Ce produit a été évalué à l'aide de critères spécifiés dans les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE et leurs amendements. Pour le texte complet des phrases R mentionnées dans cet article, voir article 16.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation Placer à l'air libre. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.
Contact avec la peau Nettoyer soigneusement les parties atteintes à l'eau et au savon doux. Si l'irritation se développe ou persiste, consulter un médecin.
Contact avec les yeux Ne pas frotter les yeux. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau claire et tiède (à jet doux) pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que les particules soient éliminées. Si l'irritation persiste, consulter un médecin.
Ingestion En cas d'ingestion d'une quantité importante, consulter un médecin.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Point d'éclair > 93.3 ° C (> 200 ° F) Pinsky-Martens Closed Cup
Moyen d'extinction approprié Produit chimique sec, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité Aucun.
Risques inhabituels de feu & d'explosion Aucun.
Méthodes particulières d'intervention Aucun n'est établi.
Produits de combustion dangereux Voir la section 10.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE REJET ACCIDENTEL

Précautions individuelles Porter l'équipement personnel de protection approprié.
Précautions en matière d'environnement Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Ne pas déverser dans l'eau de surface, ni dans un système d'évacuation des eaux usées.
Procédures de confinement Endiguer le matériau renversé, vers où ceci est possible. Absorber avec un absorbant inerte tel que de l'argile sèche, du sable ou du sol à diatomées, des agents de sorption du commerce ou récupérer au moyen de pompes.
Méthodes de nettoyage Nettoyer avec un matériau absorbant inerte.
Autres informations Nettoyer avec un matériau absorbant inerte. Aspirer avec précaution ou balayer le produit et le mettre dans un sac ou un autre conteneur fermé hermétiquement. Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux. Voir également la section 13, Procédures d'élimination

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.
Stockage Tenir hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur et du froid extrêmes.

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Seuils limites d'exposition

La Belgique

Composants

	Type	Valeur	Formule
Ethylène glycol (107-21-1)	STEL limite d'exposition à court terme	104.0000 mg/m3	Aérosol.
	TWA	40.0000 ppm	Aérosol.
		52.0000 mg/m3	Aérosol.
		20.0000 ppm	Aérosol.

Autres données d'exposition Aucune limite d'exposition n'a été établie pour ce produit.

Contrôles de l'exposition Utiliser dans une zone correctement ventilée.

Contrôle de l'exposition professionnelle

Général

Utiliser des protections individuelles pour réduire les risques d'exposition de la peau et des yeux.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux recommandations en matière d'hygiène et de sécurité.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Non disponible.
État physique	Liquide
Formule	Non disponible.
Couleur	Non disponible.
Odeur	Non disponible.
Seuil de perception de l'odeur	Non disponible.
pH	7 - 7.4
Point d'ébullition	Non déterminé
Point d'éclair	> 93.3 ° C (> 200 ° F) Pensky-Martens Closed Cup
Limites d'inflammabilité dans l'air, supérieure, % en volume	Non disponible.
Limites d'inflammabilité dans l'air, inférieure, % en volume	Non déterminé
Pression de vapeur	Non déterminé
Densité relative	Non disponible.
Solubilité dans l'eau	Soluble dans l'eau
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Non disponible
Viscosité	> 2 cp
Densité de la vapeur	Non disponible.
Taux d'évaporation	Non déterminé
Point de fusion	Non disponible.
Point de congélation	Non disponible.
Température d'autocombustion	Non disponible.
densité	1 - 1.2
COV	< 3 %

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Produits de décomposition dangereux	Lors de la décomposition, ce produit risque de rejeter des émanations d'oxyde d'azote, de monoxyde de carbone, de dioxyde de carbone et/ou d'hydrocarbures de faible poids moléculaire.
Stabilité	Stable dans les conditions de stockage recommandées.
Produits à éviter	Incompatible avec les bases fortes et les oxydants.
Polymérisation dangereuse	Ne se produira pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité orale

DL50/orale/rat >2500mg/kg (OCDE 401)
Non classé pour toxicité orale aiguë selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE.

Toxicité aiguë	Non- irritant chez le lapin (OCDE 404) Non classé pour Irritation dermatologique selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Non - irritant chez le lapin (OCDE 405) Non classé pour irritation des yeux selon les Directives européennes 67/548/CEE et 1999/45/CE.
Sensibilisation cutanée	Non disponible.
Sensibilisation	Sensibilisant chez le cobaye (OCDE 406) Un contact répété peut amener des réactions allergiques chez certains sujets très sensibles.
Autres informations	Les données complètes de toxicité ne sont pas disponibles pour cette formule particulière Voir la section 2 pour connaître les risques potentiels pour la santé et la section 4 pour obtenir des informations sur les mesures de premiers secours.

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Toxicité en milieu aquatique CL50/96h/Vairon (Pimephtales promelas) => 750 mg/L

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Instructions pour l'élimination Eliminer conformément aux règlements nationaux, régionaux et locaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Autres informations N'est pas une matière dangereuse d'après le ministère des transports des États-Unis, l'AITA, l'ADR, l'IMDG et le RID.

ADR

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

IATA

Nom d'expédition correct	Sans objet
Classe de risque	Sans objet
Numéro NU	Aucun
Groupe d'emballage	Non applicable
Exceptions d'emballage	Aucun
Étiquettes requises	Aucun
Colisage pas en vrac	Aucun

IMDG

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

RID

N'est pas soumis à la réglementation des matières dangereuses.

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Étiquetage

Contient Alkyldiol, Eau, Ethylène glycol, Food Black 2 acid salt #3, pyrrolidone-2

Symbole(s)



Irritant

Phrase(s) R R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Phrase(s) S S2 Tenir hors de portée des enfants.
S24 Éviter le contact avec la peau.

Informations sur la réglementation

Toutes les substances chimiques contenues dans ce produit HP ont été notifiées ou sont exemptes de notification en vertu des lois relatives à la notification des substances chimiques dans les pays suivants : US(TSCA), EU (EINECS/ELINCS), Suisse, Canada (DSL/NDL), Australie, Japon, Philippines, Corée du Sud, Nouvelle Zélande et Chine.

Contient Sel acide alimentaire Noir 2

16. AUTRES DONNÉES

Wording of the R-phrases in sections 2 and 3

R22 Nocif en cas d'ingestion.
R25 Toxique en cas d'ingestion.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets nocifs à long terme pour l'environnement aquatique.

Autres informations	Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément à la Directive européenne 91/155/CEE telle qu'amendée par la Directive 2001/58/CE.
Clause de non responsabilité	La présente fiche de données de sécurité est fournie gratuitement aux clients de Hewlett-Packard Company. Les données y figurant sont les plus récentes connues de Hewlett-Packard au moment de la préparation de ce document et sont supposées exactes. Toutefois, lesdites données ne garantissent en aucun cas les propriétés spécifiques des produits telles qu'elles sont décrites, ni leur adéquation à une application particulière. Elaboré en vertu des conditions requises par la législation en vigueur spécifiée dans la Section 1 ci-dessus, le présent document peut ne pas être conforme aux obligations réglementaires d'autres pays.
Date de publication	15-Sept-2010
Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s):	IDENTIFICATION DES DANGERS: Autres informations INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Toxicité orale INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Toxicité aiguë INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Autres informations INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Sensibilisation cutanée INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES: Lésions oculaires graves/irritation oculaire INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT: Autres informations
Informations relatives au fabricant	Hewlett-Packard Company 1000 NE Circle Boulevard Corvallis, OR 97330-4239 US (Ligne directe) 1-503-494-7199 (Appel gratuit depuis les Etats-Unis) 1-800-457-4209

Explication des abréviations

ACGIH	Conférence Américaine des Hygiénistes Industriels Gouvernementaux
CAS	Chemical Abstracts Service (Service américain d'enregistrement des produits chimiques)
CERCLA	Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (SuperFund Act, Loi U.S. de 1980 sur la responsabilité environnementale et la remédiation)
CFR	Code de Réglementation Fédérale
COC	Cleveland Open Cup
DOT	Ministère des Transports
EPCRA	Emergency Planning and Community Right-to-Know Act (SARA ou Loi sur la Planification des Urgences et le Droit de la Population à l'Information)
IARC	Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer
NIOSH	National Institute for Occupational Safety and Health (Institut National pour la Santé et la Sécurité du Travail)
TPN	Programme National de Toxicologie
OSHA - Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail	Occupational Safety and Health Administration (Administration de la Santé et de la Sécurité du Travail)
PEL limite d'exposition autorisée	Limite d'Exposition Admise
RCRA	Resource Conservation and Recovery Act (Loi sur la Conservation et la Récupération des Ressources)
REC	Recommandé
REL	Limite d'Exposition Recommandée
SARA	Superfund Amendments and Reauthorization Act (amendements et révision de 1986 du SuperFund Act)
STEL limite d'exposition à court terme	Limite d'exposition à court terme
TCLP	Toxicity Characteristics Leaching Procedure (Caractéristiques de Toxicité Procédure de Lixiviation)
Vle	Seuil Limite
TSCA	Toxic Substances Control Act (Loi sur le Contrôle des Substances Toxiques)
COV	Composés Organiques Volatils